

Baromètre de l'Economie du 1<sup>er</sup> semestre 2020 de la Chambre de Commerce

# Les entreprises face à la crise, entre très grandes difficultés et brin d'optimisme

Le coup d'arrêt... et ensuite ?

**D**ramatique, inouï ou encore angoissant. Tels sont les qualificatifs applicables au fulgurant coup d'arrêt économique provoqué par le virus Covid-19. Le Baromètre de l'Economie illustre bien, dans sa troisième édition, les dommages qui se sont abattus sur les entreprises et le revirement économique sans précédent que nous venons de vivre. Il révèle que plus d'une entreprise sur deux a vu son activité baisser au cours des six derniers mois et que sept dirigeants d'entreprises sur dix estiment que la crise affectera négativement leur chiffre d'affaires en 2020.

Le Baromètre de l'Economie apporte tout de même deux lueurs d'espoirs dans le brouillard. Les dirigeants conservent dans leur ensemble une certaine confiance dans l'avenir de leur entreprise et de l'économie luxembourgeoise. Ils anticipent aussi majoritairement un maintien de leurs effectifs, malgré le ralentissement conjoncturel. Reste le cri du cœur de certains secteurs, notamment celui des hôtels, restaurants et cafés, dont les réponses tout au long de cette enquête montrent l'ampleur dramatique de leurs difficultés.

Ménée sur la période allant du 3 au 16 juin 2020 auprès de 431 entreprises de 6 salariés et plus, représentatives de l'économie luxembourgeoise, la troisième enquête du Baromètre de l'Economie reflète l'état du tissu économique au moment du déconfinement. C'est ainsi l'occasion pour les entreprises de relayer les difficultés rencontrées durant le confinement, leurs besoins pour les prochaines semaines et leurs anticipations pour les mois à venir.

Le score synthétique du Baromètre de l'Economie, correspondant à la moyenne de sept indicateurs de conjoncture portant sur l'activité des six derniers et six prochains mois, l'emploi, la rentabilité, les investissements, et la confiance dans l'avenir de l'entreprise et de l'économie, est en forte baisse, passant de 61,9/100 lors de la précédente enquête à 45,6/100 cette fois-ci.

## Une chute globale de l'activité...

Tous les secteurs d'activité, hormis les services financiers, ont vu leur activité baisser au cours des six derniers mois, l'HORECA, l'industrie et la construction étant ceux qui ont subi la crise le plus durement. Durant le confinement, près de huit entreprises sur dix ont vu leur chiffre d'affaires diminuer, dont plus de 40% pour une baisse supérieure à la moitié de leur activité habituelle. Elles étaient encore 44% à subir une diminution de leur chiffre d'affaires durant la première quinzaine de juin, malgré le déconfinement progressif. Les pertes d'activités étaient début juin en moyenne de 63% pour les entreprises de l'HORECA, de 42% pour le secteur des services (hors finance), de 39% dans les transports et de 35% dans le commerce. Des pertes qui mettent à mal la rentabilité de ces entreprises et leur trésorerie.

Sur l'ensemble de l'année 2020, sept dirigeants d'entreprises sur dix estiment que la crise affectera leur chiffre d'affaires, pour une baisse moyenne de l'ordre de 29%. Ils sont 90% dans ce cas dans le secteur de l'HORECA, 75% dans l'industrie et 72% dans le commerce. Les hôtels, restaurants et cafés prévoient une baisse de leur chiffre d'affaires de 50% sur l'ensemble de l'année, la crise ne s'arrêtant pas avec le déconfinement. La conjoncture diffère pour les six prochains mois selon les secteurs. Si la construction estime pouvoir retrouver des niveaux d'activités équivalents à ceux de 2019, les entreprises de l'HORECA, de loin les plus touchées, de l'industrie, des transports, du commerce et des services (hors finance) prévoient une activité moindre qu'en 2019.

## ...qui affecte fortement la pérennité des entreprises

Le ralentissement, voire l'arrêt économique a eu de grandes conséquences sur le niveau de liquidités des entreprises. Plus de six entreprises sur dix ont subi des pertes de liquidités depuis le début de la crise, pertes qui ont dépassé la moitié de leurs liquidités pour 10% d'entre elles. En moyenne, les dirigeants d'entreprises ont vu leurs liquidités se réduire de 33%, et même de 36% s'agissant des entreprises de 6 à 9 salariés. Plus d'une entreprise sur cinq de l'HORECA a perdu plus de 80% de ses liquidités, remettant fortement en cause leur existence même. C'est aussi le cas pour 12% des entreprises du transport et 8% des commerces. Les prochains mois inquiètent car les pertes de liquidités

## Enquête de conjoncture des entreprises



**BAROMÈTRE DE L'ÉCONOMIE**  
ÉDITION 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2020

ne s'arrêteront pas en juin pour de nombreuses entreprises affectées par la crise. Celles-ci pourraient encore s'accumuler, surtout si les aides se réduisent.

Ainsi, 43% des dirigeants d'entreprises s'attendent à un recul de leur rentabilité au prochain semestre par rapport à l'an dernier, contre seulement 14% qui prévoient une hausse. Ce recul pèse sur les projets d'investissements des entreprises. Seuls 16% des dirigeants d'entreprises pensent investir davantage au 2<sup>nd</sup> semestre 2020 qu'au 2<sup>nd</sup> semestre 2019, et 32% envisagent une baisse des investissements. Plus de la moitié des entreprises de l'HORECA, plus de 45% des commerces et plus de 40% des entreprises industrielles prévoient de diminuer leurs investissements sur la période, ce qui peut constituer un frein à leur développement et à leur compétitivité.

## Les dirigeants d'entreprises continuent à croire dans l'avenir

Malgré tout, un premier signe positif, montrant un certain optimisme des dirigeants pour l'avenir de leur entreprise, est leur volonté de maintenir les emplois, malgré la crise et les difficultés économiques. Deux dirigeants d'entreprises sur trois prévoient une stabilité des emplois et 13% une augmentation de leurs effectifs pour les six mois à venir. Au final, seule une entreprise sur cinq estime que ses effectifs seront inférieurs au 2<sup>nd</sup> semestre 2020 par rapport à 2019. Le secteur de la construction est, avec les services financiers, celui qui estime créer le plus d'emplois, dans un contexte de besoins importants de logement et d'infrastructures dans le pays. Toutefois, plus de la moitié des hôtels, restaurants et cafés présagent des pertes d'emplois.

L'autre relative bonne nouvelle est que 11% des dirigeants d'entreprises restent très confiants et 66% confiants dans l'avenir de leur entreprise à moyen terme. La confiance s'est tout de même détériorée comparée à il y a six mois, les entrepreneurs peu confiants dans l'avenir de leur entreprise passant de 12% à 20%. En outre, la confiance affichée diffère selon les secteurs. 29% des dirigeants de l'HORECA se déclarent peu confiants et 15% pas du tout confiants quant à l'avenir de leur entreprise. Les chiffres sont relativement proches dans le commerce, et à un degré moindre pour les entreprises de transports, de l'industrie et des services (hors finance).

La confiance dans l'avenir de l'économie luxembourgeoise demeure elle aussi élevée, dans le contexte d'une récession annoncée un peu moins forte qu'au sein d'autres Etats membres de l'Union européenne. En six mois, le pourcentage d'entrepreneurs peu confiants et pas du tout confiants dans l'avenir de l'économie luxembourgeoise est passé de 11% à 21%, celui des dirigeants très confiants de 13% à 9%.

## Après un printemps confiné, l'été distancié ne verra pas la fin des difficultés

Les entreprises ont rencontré de nombreuses difficultés pendant le confinement et au moment de la reprise de l'activité. Les secteurs de l'HORECA et du transport doivent affronter l'absence de demandes de la part des clients, tandis que les conditions sanitaires complexifient significativement l'organisation du travail pour les entreprises de la construction. Les entreprises de 6 à 9 salariés sont davantage touchées par le manque de liquidités. Les mesures supplémentaires liées à la distanciation sociale représentent en moyenne 8% des dépenses totales des entreprises, ce qui est loin d'être négligeable.

Une autre difficulté porte sur l'impossibilité pour le personnel de travailler dans les conditions habituelles. Début juin, seuls 56% avaient repris leurs habitudes, dans un contexte où le télétravail et le chômage partiel pourraient encore faire partie du quotidien de nombreux salariés pour les prochains mois. 45% des effectifs des entreprises de

l'HORECA et 22% des emplois dans le secteur industriel étaient encore au chômage partiel durant la première quinzaine de juin. Le télétravail était encore très important pour les effectifs des entreprises de la finance (46%) et des services hors finance (31%). Par ailleurs, les pertes de liquidités peuvent fortement atténuer la capacité des entreprises à reprendre leur activité.

En effet, disposer de liquidités est indispensable pour faire fonctionner l'entreprise. Ainsi, 8% des entreprises estiment ne pas avoir les liquidités nécessaires pour maintenir ou redémarrer leur activité, et 25% soulignent que la perte de liquidités les force à fonctionner au ralenti. C'est notamment le cas dans l'HORECA, l'industrie et la construction. Seuls 35% des commerces indiquent avoir les liquidités pour relancer leur activité et mener à bien les projets prévus en 2020. C'est en revanche possible pour 77% des entreprises de la finance.

Pour faire face à ces difficultés, les entreprises ont fortement recouru aux aides instaurées par le gouvernement. Près de sept entreprises sur dix ont fait appel au congé pour raisons familiales et au chômage partiel. Les autres mesures les plus utilisées sont celles liées aux impôts et cotisations sociales. Plus d'une entreprise sur cinq a reçu des aides directes non remboursables. Les secteurs les plus concernés par cette dernière aide sont l'HORECA (56%), la construction (32%), le commerce (21%) et les services hors finance (15%). Ce sont des aides similaires qui sont les plus prisées par les entreprises parmi les aides annoncées par le Gouvernement.

Les entreprises sont, en outre, intéressées par les différentes mesures en faveur de l'investissement, plus d'une entreprise sur trois déclarant vouloir recourir aux aides à l'investissement en faveur des projets de développement. Les deux mesures qui apparaissent le plus souvent comme insuffisantes dans leur ampleur sont le fonds de relance et de solidarité et le nouveau régime de chômage partiel

structurel. Les aides proposées ne sont pas, à elles seules, suffisantes pour répondre aux besoins des entreprises pour les prochaines semaines. Celles-ci s'expriment principalement en faveur d'une prolongation et d'une flexibilisation accrue du chômage partiel (à un moment où le modèle annoncé par le Gouvernement soulevait encore beaucoup de questions pour de nombreuses entreprises interrogées), la mise en place de nouvelles aides directes non remboursables et des mesures de soutien à la consommation. Le chômage partiel est une grande priorité pour l'industrie, l'HORECA et le commerce.

## Les entreprises favorables à des mesures fortes pour relancer l'économie

La relance sera le principal sujet économique pour le second semestre de 2020 et pour 2021. Les entreprises ont de grandes attentes en la matière, demandant des mesures fortes. Ainsi, la baisse de la fiscalité est une priorité absolue pour 37% des entreprises. Les chiffres sont similaires concernant l'abaissement des cotisations sociales. Les mesures incitatives à la consommation des ménages, comme la baisse de la TVA, sont plébiscitées par le secteur de l'HORECA et du commerce, mais aussi de l'industrie, de la construction et des services hors finance. 43% des entreprises industrielles font du soutien aux investissements privés une priorité absolue.

D'autres mesures proposées par la Chambre de Commerce, comme des investissements publics d'envergure (logement, infrastructures de transport, transition énergétique, ...), de nouveaux dispositifs en faveur de la transformation digitale des services publics et une montée en puissance de la politique de R&D, ont, elles aussi, obtenu l'adhésion des dirigeants d'entreprises.

Source : Chambre de Commerce